



ACTIV'IMMO

S.A.R.L au capital de 35000 € - RCS Versailles B393839212

Siège social : 29 avenue de la République – 78500 SARTROUVILLE

Tél : 01 39 15 78 36 - E-mail : sartrouville@laforet.com

Carte professionnelle CPI 7801 2017 000 022 086 délivrée par CCI ile de France activités : Transaction sur immeubles et fonds de commerce – gestion locative

Garantie financière : SMA 8 rue Louis Armand - 75738 Paris cedex

Montant de la garantie: Transaction (non détention de fonds) 110 000 € - gestion locative 110 000€

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

VENTE – Barème à compter du 01/01/2021

Honoraires de transaction (hors cas particulier* voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Supérieur à 300 000 €	5%
de 160 001 € à 300 000 €	6%
de 100 000 € à 160 000 €	7%
Inférieur à 100 000 €	8 000 €
VEFA	3 à 4%
Parking – Box	2 500 €

Ces honoraires sont selon le mandat, à la charge de l'acquéreur ou du vendeur.

***Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.



ACTIV'IMMO

S.A.R.L au capital de 35000 € - RCS Versailles B393839212

Siège social : 29 avenue de la République – 78500 SARTROUVILLE

Tél : 01.39.15.78.36 - E-mail : sartrouville@laforet.com

Carte professionnelle CPI 7801 2017 000 022 086 délivrée par CCI ile de France activités : Transaction sur immeubles et fonds de commerce – gestion locative

Garantie financière : SMA 8 rue Louis Armand - 75738 Paris cedex

Montant de la garantie: Transaction (non détention de fonds) 110 000 € - gestion locative 110 000€

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

LOCATION – Barème à compter du 01/01/2021

Honoraires TTC - baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989

A la charge du locataire :

- | | |
|--|--------------------------|
| 1. Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail: | 10,00 € / m ² |
| 2. Réalisation de l'état des lieux: | 3,00 € / m ² |

A la charge du bailleur :

L'honoraire TTC dû par le bailleur correspond à 1 mois de loyer charges comprises et ne peut être inférieur au montant des honoraires versés par la locataire.

il se décompose en :

- | | |
|---|--------------------------|
| 1. Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail: | 10,00 € / m ² |
| 2. Réalisation de l'état des lieux: | 3,00 € / m ² |
| 3. Entremise – négociation : 1 mois de loyer charges comprises moins les honoraires 1et 2 | |

Honoraires TTC - baux commerciaux

Visite, constitution du dossier, rédaction du bail:

30% du loyer annuel HT/HC **à la charge du preneur** (Honoraire maximum à défaut d'un autre accord avec le bailleur)

GESTION LOCATIVE – Barème à compter du 01/01/2021

Gestion : 6% HT du montant du loyer charges comprises + TVA en vigueur / soit 7,2% TTC

Assurance loyers impayés : 2,30 % TTC du montant du loyer charges comprises